

**COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE
DU CORPS DES DIRECTEURS DES SOINS**

MISES À DISPOSITION

Séance du 30 mars 2017

Etablissement d'affectation - Fonction		Prénom	Nom	Etablissement d'origine	Conditions
A R S de Bourgogne-Franche-Comté, en qualité de Conseillère technique et pédagogique régionale	(21 - Côte-d'Or)	Nadine	GARTAU	D S - H C au C H U de Dijon (21 - Côte-d'Or)	Renouvellement 2 ans à/c du 01/03/2017
Groupement de coopération sanitaire de formation en santé de Berck-sur-mer, en qualité de Directrice des soins, chargée de la coordination de l'IFSI et de l'IFAS	(62 - Pas-de-Calais)	Marie-Line	DEHAINE	D S - H C au C H de l'arrondissement de Montreuil de Rang-du-Fliers (62 - Pas-de-Calais)	Renouvellement 3 ans à/c du 01/01/2017
C H U de Saint-Etienne, en qualité de Directrice des soins, coordinatrice des Instituts de Formation	(42 - Loire)	Brigitte	BERTHET	D S - H C au C H du Gier de Saint-Chamond (42 - Loire)	du 01/01/2017 au 31/05/2019 inclus, à hauteur de 50 % de sa quotité de travail
A R S d'Ile-de-France, en qualité de Conseillère pédagogique régionale	(75 - Paris)	Marie-Jeanne	RENAUT	D S - H C à l'AP - HP (75 - Paris)	Renouvellement 3 ans à/c du 01/03/2017
A R S de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en qualité de Conseiller technique régional	(13 - Bouches-du-Rhône)	Alain	LOSCHI	D S - H C au C H Edouard Toulouse de Marseille (13 - Bouches-du-Rhône)	Renouvellement 3 ans à/c du 01/03/2017



***Le SMPS porte la vision des directeurs et des cadres hospitaliers,
fidèle aux valeurs d'un service public de santé tourné vers l'avenir***

*commission administrative paritaire nationale
des directeurs de soins ; mises à disposition*

CAPN du 30 mars 2017